

SESSION 2021

---

**CAPES  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**Section : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

**EXPLOITATION D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE**

Durée : 5 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

A

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	1 1 0 0 E	1 0 2	7 4 2 1

► **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	1 1 0 0 E	1 0 2	7 4 2 1





## EXPLOITATION D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

**Dossier : Pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent-ils ?**

*Extrait du programme de la classe de Terminale :*

<p><b>Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).</li> <li>- Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).</li> <li>- Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).</li> <li>- Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.</li> </ul>
--	---

Il est demandé de construire, à partir du dossier ci-joint comportant 8 documents et pour une classe de Terminale, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.

### Document 1

La thèse que les groupes agissent pour défendre leurs intérêts est sans doute fondée sur le présupposé que les individus, à l'intérieur des groupes, lorsqu'ils entreprennent une action, songent à leurs intérêts propres. Si les individus d'un groupe négligeaient par altruisme de rechercher leur prospérité personnelle, il est peu vraisemblable que collectivement ils s'efforceraient d'atteindre quelque objectif égoïste commun. Une telle abnégation est toutefois considérée comme exceptionnelle et l'on estime d'habitude que le comportement intéressé est la règle, tout particulièrement dans le domaine économique ; personne ne s'étonne qu'un homme d'affaires aspire à des profits plus élevés, qu'un travailleur réclame une augmentation de salaire ou qu'un consommateur lutte pour une baisse des prix. L'idée que les groupes tendent à agir pour servir les intérêts collectifs paraît donc découler logiquement de ces prémisses largement acceptées d'un comportement rationnel intéressé. En d'autres termes, si les membres d'un groupe ont un objectif commun et si la réalisation de cet objectif est profitable à tous, il devrait s'ensuivre en bonne logique que, dans la mesure où ils sont raisonnables et attachés à leurs intérêts, ils agiront de manière à atteindre cet objectif. Mais il n'est en fait *pas* vrai que l'idée que les groupes agissent dans leur intérêt découle logiquement des prémisses d'un comportement rationnel et intéressé. Que les membres d'un

groupe aient avantage à atteindre leur objectif commun ne veut *pas* dire qu'ils agiront de manière à y parvenir, en admettant même qu'ils soient tous raisonnables et intéressés. En réalité, le cas des très petits groupes mis à part, à moins de mesures coercitives ou de quelque autre disposition particulière les incitant à agir dans leur intérêt commun, *des individus raisonnables et intéressés ne s'emploieront pas volontairement à défendre les intérêts du groupe*. Ainsi l'opinion que les groupes d'individus agissent pour atteindre leur commun objectif, loin d'être une conséquence logique du postulat que les individus d'un groupe, conformément à la raison, défendent leurs intérêts personnels est en réalité en contradiction avec lui.

[...]

Toute organisation, petite ou grande, travaille pour quelque intérêt collectif dont par sa nature même tous les membres du groupe en question bénéficieront. Bien qu'ils aient en commun cet intérêt, ils n'ont toutefois pas en commun celui de payer le coût de ce bien collectif. Chacun préférera voir payer le coût dans sa totalité par le voisin, et d'ordinaire voudra participer au bénéfice obtenu qu'il est ou non supporté une partie du coût.

Source : Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, [1965], Éditions de l'Université de Bruxelles, 2018.

## Document 2

Comme les avantages de l'action collective profitent à tout le monde dans une catégorie ou un groupe donné, quels que soient le soutien apporté à l'action collective ou la contribution en argent et en temps fournie à celle-ci, il n'y aura pas d'incitation à une action collective délibérée dans les groupes de grande taille. Comme les avantages de l'action collective profitent à tous ceux qui appartiennent à une catégorie déterminée, que les individus ou les firmes qui la composent aient ou non contribué à l'action collective en lui consacrant leur temps ou leur argent, il n'est pas rationnel de chercher activement à obtenir des biens collectifs dans l'intérêt du groupe ou de la classe dont on fait partie, du moins dans les grands groupes. On bénéficiera de toute façon des avantages des actions de toute nature qui seront entreprises par les autres et, dans les grands groupes, une personne ou une firme isolée n'est pas en mesure d'aboutir à elle seule aux résultats recherchés. Ainsi, les groupes, du moins les grands, ne s'engagent normalement pas dans une action collective pour le seul motif des avantages qu'elle procure.

Comme je l'ai montré dans la logique de l'action collective, du moins aux Etats-Unis, il y a toujours, si on examine tous ces groupes, des trouvailles spéciales, que j'appelle "incitations sélectives", qui expliquent que les adhésions à toutes les grandes organisations vouées à l'action collective se maintiennent pendant un temps considérable. Les incitations sélectives sont des avantages ou des sanctions individualisés qui poussent les différentes firmes ou personnes à participer à l'action collective ou à la soutenir financièrement. Elles expliquent le fait que les biens collectifs ou les biens publics qui résultent de l'action collective ne sont pas une incitation suffisante pour que des individus rationnels s'engagent dans celle-ci. Dans de très petits groupes, il arrive qu'une action rationnelle délibérée soit entreprise pour obtenir des biens collectifs en l'absence de toute incitation sélective, mais ce n'est jamais vrai, à long terme du moins, dans les grands groupes.

Source : Mancur Olson, « Pour une façon d'aborder la politique des Pouvoirs Publics qui transcende des idéologies dépassées », *Politiques et Management Public*, 1987.

### Document 3

L'observation directe, les témoignages écrits laissés par certains et les déclarations recueillies à l'occasion de conversations ou d'entretiens de recherche, mettent clairement en évidence que les militants retirent bel et bien diverses satisfactions de leur engagement. Ces composantes sensibles de leur activité peuvent être analysées comme des mécanismes de « récompense », ou, pour mieux dire, comme des rétributions, de l'implication dans les activités d'un mouvement collectif.

Ces incitations « non-officielles » existent pour les dirigeants, qui trouvent dans l'occupation de positions de pouvoir dans l'État ou dans leur organisation, des sources de revenu, des avantages matériels, la possibilité de vivre de la politique, des moyens pour agir conformément à leurs convictions idéologiques et politiques et/ou diverses gratifications symboliques comme le prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir. Pour les permanents et autres collaborateurs salariés, l'engagement permet d'accéder à un emploi rémunéré et ménage les disponibilités nécessaires à l'engagement au service d'une cause. Ceux qui occupent des positions hiérarchiques dans l'organisation aux divers niveaux ne sont pas toujours rémunérés, mais sont *de facto* gratifiés par divers bénéfices d'estime de soi, de puissance (accès à des informations à diffusion restreinte, sentiment d'importance, satisfaction d'agir, pouvoir sur les choses et sur les personnes), de « notabilisation » (reconnaissance, prestige, titres à intervenir dans divers espaces publics) et par l'estime, l'affection, parfois l'admiration, des compagnons de lutte.

Même si les « simple militants » n'ont pas accès à de tels profits de pouvoir, leur engagement leur procure malgré tout diverses satisfactions qui contribuent elles-aussi à soutenir, voire à renforcer, leurs dispositions à l'investissement dans l'action collective. Le sentiment de ne pas subir, d'agir en faveur d'une juste cause, de transformer ou de pouvoir transformer la réalité, parfois de faire l'histoire, donne ou conforte des raisons de militer. Le temps donné, les efforts consentis, les renoncements aux plaisirs de la vie « ordinaire », les sacrifices prodigués, les risques parfois endurés, les dons de soi, peuvent aider à trouver l'apaisement, la sérénité, la plénitude, et diverses satisfactions morales, jusqu'au sentiment de supériorité éthique.

Les militants ont aussi des occasions de s'informer et d'entrer (plus ou moins) dans les grands débats à propos des affaires de la cité et du monde. Certains développent leurs dispositions à l'autodidactie et acquièrent des instruments de compréhension de leur environnement et parfois des aptitudes à accumuler des informations, à organiser des argumentaires et à prendre la parole en public. Des militants parviennent ainsi à compenser, ne serait-ce que partiellement, leurs handicaps scolaires et culturels, à combattre leurs sentiments d'ignorance, d'indignité culturelle, d'incompétence politique ou de mésestime personnelle, et à atténuer les stigmatisations dont ils souffrent. D'aucuns se réjouissent de leur enrichissement intellectuel et racontent leur éblouissement devant la découverte de la culture (légitime) favorisée par le militantisme. Des adhérents se prennent aussi aux jeux compétitifs internes, parfois pour leur propre compte, ou avec la fierté de côtoyer des « grands personnages ». L'engagement militant peut donner l'occasion d'exercer des rôles sociaux gratifiants et contribuer à l'affirmation et à la valorisation de soi. Certains y trouvent des revanches contre les expériences de désinsertion familiale, de précarité, de chômage ou de marginalisation.

Source : Daniel Gaxie, « Les rétributions du militantisme », *Politika*, 2017.

## Document 4

Vous personnellement, dans les mois ou les années qui viennent, seriez-vous prêt à :

Base : A tous



Échantillon : 1009 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : IPSOS, 2017

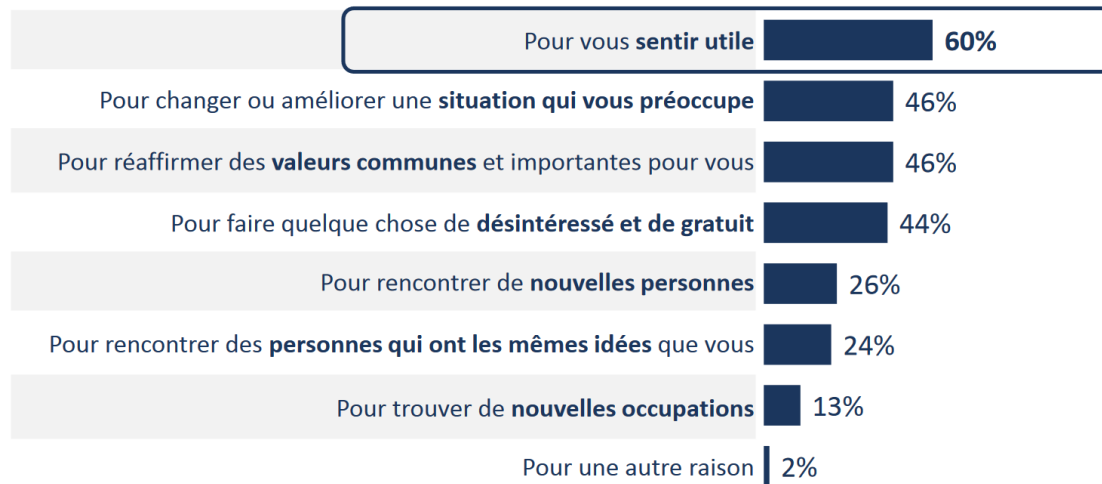


## Document 5

### Les raisons qui conduisent les Français à s'engager

Pour quelles raisons êtes-vous **engagé** actuellement dans des activités citoyennes (politiques, syndicales, associatives ou sous une autre forme) ?

Base : A ceux qui sont engagés dans des activités citoyennes, soit 20% de l'échantillon



Total supérieur à 100 plusieurs réponses possibles.

Échantillon : 1009 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : IPSOS, 2017.

## Document 6

Les mouvements sociaux seraient ainsi en constante transformation en fonction de leurs interactions avec la politique institutionnelle. Cette dimension interactionnelle suppose qu'il est impossible de prédire la trajectoire d'un mouvement social. Tout au plus peut-on identifier des conditions susceptibles de favoriser son émergence ou son déclin ainsi qu'identifier les principaux mécanismes et processus qui structureront les mobilisations et, s'il y a lieu, le cycle de protestation.

[...]

Sidney Tarrow (1998) définit la structure des opportunités politiques (SOP) comme l'ensemble des « dimensions récurrentes — mais pas nécessairement formelles ou permanentes — de l'environnement politique qui sont une source d'incitation à l'action collective en affectant les attentes de succès ou d'échec des gens ». De façon générale, il s'agit d'identifier les facteurs qui peuvent faire augmenter ou baisser le coût — tangible ou non — de l'action collective et, ainsi, la favoriser ou la rendre moins probable. Tarrow distingue une dimension statique de la SOP d'une dimension dynamique. La première renvoie à la puissance de l'État (fort/faible) et aux principales stratégies auxquelles celui-ci fait appel pour faire face aux insurrections civiles (inclusion/exclusion). À ces deux indicateurs s'ajoute le degré de pacification du conflit de classe au sein d'une société, l'argument étant qu'un clivage de classe saillant implique que les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs seront absorbés par ce clivage et ne réussiront pas à mobiliser des appuis importants et à affecter de manière significative les termes du débat public.

[...]

[Concernant la dimension dynamique de la SOP], Tarrow (1996) mentionne notamment les changements permettant un plus grand accès au système politique (comme, par exemple, une facilitation de l'exercice du droit de vote), un réalignement politique (souvent électoral)

changeant l'équilibre des forces en présence, une plus grande cohésion ou division des élites contribuant à la construction d'alliances avec des figures publiques influentes et, enfin, la réaction de l'État (répressive ou non). Selon cette logique, des changements au sein du système politique ont un effet sur la propension des acteurs à agir collectivement et sur leur capacité de mobilisation et, ainsi, sur la probabilité qu'un mouvement social ou une vague contestataire se développe ou, au contraire, régresse. Lorsque la SOP s'élargit, les mobilisations sont susceptibles d'augmenter, tant en nombre qu'en cadence. Par contre, lorsqu'elle se contracte, les mobilisations diminueront d'intensité.

[...]

L'État joue un rôle central pour trois raisons : (1) il représente une telle concentration de ressources que le simple fait d'y avoir accès donne un avantage immédiat à certains acteurs ; (2) il formule les règles formelles du jeu qui gouvernent la contestation collective; et, enfin, (3) son monopole de la violence physique légitime — à travers la police, l'armée et le système légal — fait de lui un arbitre dans des conflits entre acteurs sociaux et le place ainsi, directement ou indirectement, au centre de toute interaction contestataire (Charles Tilly, 2008).

Source : Marcos Ancelovici, « Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique », *Sociologie et sociétés*, 2009.

## Document 7

Taux de syndicalisation en 2016 selon les caractéristiques des salariés, le secteur et le périmètre géographique

2016	France métropolitaine			France entière		
	Ensemble des salariés	Fonction publique	Marchand et associatif	Ensemble des salariés	Fonction publique	Marchand et associatif
<b>Ensemble</b>	<b>10,8</b>	<b>18,7</b>	<b>8,4</b>	<b>11,0</b>	<b>19,1</b>	<b>8,4</b>
<b>Sexe</b>						
Hommes	11,8	21,4	9,7	12,0	21,7	9,9
Femmes	9,8	17,1	6,7	10,0	17,5	6,8
<b>Age</b>						
Moins de 30 ans	3,6	4,9	3,3	3,7	5,6	3,3
30 à 39	9,2	17,0	7,2	9,3	17,1	7,2
40 à 49	13,0	21,3	10,1	13,3	21,7	10,3
50 ou plus	14,6	23,8	11,4	14,9	24,4	11,5
<b>CS</b>						
Cadres	11,0	23,2	6,2	11,2	23,5	6,3
Professions intermédiaires	12,1	16,8	10,3	12,3	17,3	10,3
Employés	10,6	17,3	7,9	10,8	17,9	7,9
Ouvriers	9,6	20,7	8,7	9,7	20,7	8,8

Champ : salariés de plus de 15 ans, France entière (hors Mayotte) et France métropolitaine

Source : enquête « Risques psychosociaux et conditions de travail 2016 », Dares-DGAFP-Drees-Insee.

## Document 8

[Aux États-Unis], depuis 1935, la présence d'un syndicat doit y être approuvée par la majorité des salariés d'une entreprise. L'adhésion est ensuite obligatoire. Mais depuis 1947, chaque État peut déroger à ce système en adoptant le « *right to work* » : il permet aux salariés de ne pas rejoindre le syndicat élu tout en bénéficiant des avantages obtenus. Au fil du temps, l'adoption du « *right to work* » par plus de la moitié des États américains a contribué à la chute du taux de syndicalisation, passé de 33 % au milieu des années 1950 à 11 % en 2012.

De même, un degré élevé d'extension des négociations collectives, qui prévaut dans différents pays européens et notamment en France, est associé à un taux de syndicalisation plus faible. Relativisant la logique de lutte des classes de Marx, dans laquelle interviennent d'autres dimensions, notamment sociales, politiques ou affectives, Olson considère qu'il ne suffit pas aux syndicats d'invoquer l'action collective pour attirer de façon pérenne des adhérents mais qu'ils doivent proposer de véritables avantages individuels en contrepartie de la cotisation, comme l'accès à l'assurance-chômage, à des services sociaux, des mutuelles, une assistance judiciaire...

Cette théorie s'illustre tout particulièrement dans le système dit « de Gand » très axé sur le syndicalisme de service et où l'appartenance à un syndicat conditionne l'accès à des politiques publiques, comme l'assurance-chômage, voire l'assurance-maladie. Si certains facteurs historiques et culturels peuvent également jouer, force est de constater que les pays qui appliquent ce modèle (Belgique, Suède, Danemark et Finlande) affichent les taux de syndicalisation les plus élevés d'Europe.

En France, le syndicalisme est davantage fondé sur l'engagement individuel et l'action collective. Les enquêtes menées en France par Dominique Labbé font ressortir trois grandes motivations à l'origine de l'adhésion : celle liée au besoin d'une information ou d'une défense, celle provoquée par les valeurs et la personnalité du syndiqué, ou celle qui s'explique par la pression du collectif de travail ou de l'entourage familial. [...]

Enfin, l'adhésion à un syndicat semble corrélée à l'existence ou non d'un salaire minimum légal et à son niveau : on observe que plus le salaire minimal est élevé ou juridiquement contraignant, moins il y a de syndiqués. Cette corrélation statistique est toutefois à analyser avec beaucoup de précautions car elle ne donne pas d'indication sur la causalité. Ce lien négatif entre taux de syndicalisation et salaire minimal légal peut en effet s'interpréter comme (i) la conséquence d'une « substitution de l'État aux partenaires sociaux qui réduit le champ d'exercice du dialogue social » ; (ii) une désincitation à adhérer aux syndicats, car les gains salariaux procurés par l'adhésion sont d'autant plus faibles que le salaire minimal est élevé et concerne une large fraction de la population. Par ailleurs, un taux de syndicalisation moyen ne rend pas compte de l'hétérogénéité de la situation des branches en termes de présence syndicale et de négociation collective salariale

Source : « La syndicalisation en France : paradoxes, enjeux et perspectives », Trésor-Éco, 2014.